



Septembre 2008 - supplément du Bénévolien N° 06

Un enfant sur trois ne part jamais en vacances, ses parents aussi. Afin de réduire cette injustice, chaque année le Secours populaire français a prévu de faire vivre à des dizaines de milliers d'enfants, un jour de vacances placé sous le signe du bonheur, la "Journée des Oubliés des Vacances".

Onze autocars venant du Gard



Nous savons pertinemment que cette initiative n'a pas la prétention de remplacer le séjour en vacances auquel les enfants devraient tous avoir droit, mais elle leur permet de raconter, eux aussi, ce qu'est une journée de vacances.

Les animateurs bénévoles de la Fédération du Gard du Secours populaire se mobilisent un peu plus chaque année pour permettre aux plus démunis de prendre un grand bol d'air, juste avant la rentrée. La JOV 2008 a été un formidable succès, mobilisation maximum, résultat : 11 autocars remplis d'enfants accompagnés de leurs parents, venus de tout le département sont arrivés le matin à Aigues-Mortes et au Grau du Roi, prêts à embarquer pour une balade en mer.

Revenus sur terre ils ont, à Frontignan, à l'ombre des pins, participé à un pique-nique géant et rejoint les 1200 participants venus des fédérations du Languedoc-Roussillon.

L'après-midi, relax, baignade, château de sable ... sur la plage des Aresquiers, c'est les vacances, on oublie tout, ou presque.

Et puis c'est l'heure du retour, on salue ses nouveaux copains et si les problèmes sont toujours présents, on ne les voit plus de la même façon. Saluons le formidable travail effectué par tous les bénévoles du département.

Ils sont rentrés épuisés mais tellement heureux d'avoir pu offrir ces quelques heures de bonheur à tous ces enfants.

Un grand merci également aux partenaires du SPF, au Conseil régional et au Conseil Général du Gard.



*J'pensais pas qu'un jour je monterai sur un bateau !
C'est génial !*



Que c'est grand la mer !



C'était comme un jour de mariage... nous dit une participante.

La loi et la réalité ! L'article 140 de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998 prévoit notamment le droit aux vacances pour tous. " *L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances, constitue un objectif national.* » **Info ou intox ?**